



EXTRAIT DE PÉTITION (Article 64 du Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 9 364 pétitionnaires.

Désignation : Citoyennes et citoyens du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE les organismes communautaires Famille (OCF) rejoignent annuellement plus de 100 000 familles dans toutes les régions du Québec;

CONSIDÉRANT QU'ils représentent des milieux de vie, d'entraide, de soutien, de valorisation, d'implication et de développement pour l'ensemble des membres de ces familles;

CONSIDÉRANT le manque de ressources et d'équité qui existe entre les OCF et les autres secteurs de l'action communautaire autonome;

CONSIDÉRANT l'engagement du gouvernement du Québec d'être « le gouvernement des familles »;

CONSIDÉRANT le sous-financement de ce réseau;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, citoyens et citoyennes du Québec, demandons à l'Assemblée nationale du Québec ainsi qu'aux ministres de la Famille et des Finances du Québec un rehaussement du financement de la mission globale de l'ensemble des organismes communautaires Famille de 5,6 millions récurrents pour le prochain budget (2012-2013) :

- qui accorde la priorité à la consolidation des organismes existants avant l'accueil de nouveaux organismes;
- qui tient compte du principe d'équité entre les OCF et les autres secteurs de l'action communautaire autonome. A ressources comparables, financement comparable;
- qui prévoit une indexation annuelle de l'enveloppe budgétaire;

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Marie Boullé

Marie Boullé, députée d'Iberville

21 février 2012

Date